

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 7

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-186327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un de nos abonnés de La Côte nous communique la lettre suivante, qui date du 28 avril 1766. Tout ingénue qu'elle est, elle renferme des traits de franchise qui nous plaisent et attestent de la sincérité qu'on mettait dans les demandes en mariage, au siècle dernier. — Nous reproduisons textuellement :

Ma très chère amie, j'ai été hier vers votre mère pour savoir de vos chères nouvelles, elle ne m'a rien su dire de nouveau, elle m'a montré votre lettre j'y ai vu votre sentiment et c'est pour vous répondre que je vous écrit. Vous savez ce que je vous ai dit ce n'est pas les biens du monde que je cherche, c'est la bonne conduite et une personne qui a de la raison, qui ait soin de mon enfant comme du sien propre sans faire de différence, je vous croit propre pour moi je vous ait demandé à la bonne foi je sait bien que lorsqu'on veut épouser une fille, c'est la coutume de lui faire un habit, je l'entend bien comme cela, pour ce qui est d'autre chose si le bon Dieu nous unis ensemble j'espère que votre bonne conduite et bon ménage vous procureront ma bonne volonté, le mariage entre des gens comme nous ne doit pas se marchander c'est l'amour qui conclus les paches, vous m'entendez bien. Vous savez le besoin que j'ai de me retirer pour conduire mon petit butin, je vous prie de m'écrire au plus tôt et ne pas oublier le mot *oui*, je porterai d'abord votre lettre à vos parents, on publiera nos annonces et d'abord au commencement de Juin nous ferons bénir notre mariage, je prie le bon Dieu que vous m'aimiez autant que je vous aime, et tout ira bien, je vous supplie de ne pas tarder à m'écrire Dieu veuille vous conserver et vous bénir je vous embrasse du plus profond de mon âme et je serai toute ma vie, chère amie, votre très attaché ami, etc.

(Signature).

Charles Nodier, qui fut parmi les écrivains français un des conteurs les plus charmants et les plus délicats, fit une vive opposition à la politique du Premier-Consul, dans la société de jeunes républicains coalisés avec les royalistes contre l'empire naissant. Il publia dans le *Citoyen français* un ode satirique, *la Napoléone*, qui se terminait par ces vers :

Avant que tes égaux deviennent tes esclaves,
Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
Monte à l'échafaud de Sidney.

L'éditeur fut arrêté et l'auteur dût quitter Paris. Cette persécution prit plus tard de grandes proportions dans l'imagination et dans les récits de l'auteur; mais les haines politiques de celui-ci ne devaient cependant rien avoir de bien farouche, si l'on en juge par ce spirituel *Billet de faire part* de la mort de la République, envoyé à ses amis politiques de Besançon, en 1804, lors de la proclamation du premier empire :

Partisans de la République,
Grands raisonneurs en politique,
Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de notre fille,
Morte en couche d'un empereur.

L'indivisible citoyenne,
Qui ne devait jamais mourir,
N'a pu supporter sans périr
L'opération césarienne.
Mais vous n'y perdrez presque rien,
O vous que cet accident touche,
Car si la mère est morte en couche,
L'enfant du moins se porte bien.

Campiouonet et la louna.

Campiouonet qu'on lâi desâi dinsè po cein que terivè on pou la piauta, étâi z'u pè Lozena on dzo que y'avâi 'na féte. L'étâi z'u avoué sa fenna et quand l'euront fé lâo coumehons, se desiront: du qu'on est quie, allein vaire on petit tor su Monbénnon devant dè no z'ein retornâ. Lâi alliront, et l'euront gaillâ dè plisié dè vairè ti clliâo comédiens que fasont crêvâ dè rirè lè dzeins ein cabrioleint devant lâo baraquès. La Janette surtot sè fe dou pots dè bon sang dè vairè dou païasses sè bailli dâi motchets sein sè fatsi, que cein fasâi portant dâi rudè zonnâïès. Mâ lo teimps sè passavè et la Janette réssivè dza du on momeint po remoda, mâ Campiouonet sè pressâvè pas; l'avâi einviâ dè restâ on bocon la veillâ po cein qu'on comédien avâi 'na grossa lunette d'approche avoué quiet on poivè vairè la louna po 50 centimes; et dè bio savâi que n'est pas ein pliein midzo qu'on la pâo vouâiti. A foce dè quinquiernâ, la né arrevâ. N'iavâi pas on niolan et l'étâi la plieinna louna, que cein sè dévenâvè rudo bin. Quand la lounetta fut branquâïe, lo comédien criâ : Pour 50 centimes, qui veut voir la lune?... Campiouonet avâi z'âo z'u oïu derè que y' avâi dein dzeins dein la louna, mâ cein lâi parressâi molési à crairè, kâ coumeint ariont-te pu sè teni dinsè ein l'air et pi d'ailleu la louna est féte po éelliâiri et na pa po nuri dâi dzeins et dâi bêtes. Mâ tot parâi l'avâi oïu lo régent, lo menistrè et lo conseillér derè que n'avâi rein d'impossiblio quie et que mémameint on poivè lâi vairè dâi montagnè, et cein lo tracassivè. L'ein savont portant mé què tè, se sè peinsâvè, et n'a pas moïan que lo diessont se cein ne sè poivè pas. Assebin po savâi à quiet s'ein teni ye sè dese: on s'ein fot, 50 centimes cein n'est pas la mort de n'hommo et sari cein qu'ein est. Campiouonet soo don sa mounia, la baillè et sè met à guegni dein sa lounetta tandi que sa fenna restâvè découté li po que lâi diessè tot, kâ volliâvè vouaiti po lè dou. Ora ne sé pas se lo gaillâ s'atteindâi à vairè dâi z'hommo traci et dâi vatsès broutâ su clliâo montagnès dè la louna, mâ tantia qu'après avâi vouâiti on momeint ye fe à sa fenna: mâ ne vayo rein dào tot. — Bon, se repond la Janette, vouaunque onco 50 centimes dè fatus.

— Mais dites-voi, se fe âo comédien, est-ce que votre mécanique va bien, je ne vois rien de sorte? » L'autre vouâti et repond que le va on ne pâo mi et coumeint Campiouonet ne vayâi pas mé què devant, la Janette lâi fâ :

— Bougro dè fou! dè bio savâi que te ne pâo rein vairè, kâ à stâo z'hâorès sont ti cutsi per l'é d'amont!

Voici une histoire, vieille il est vrai, mais dont on rit tous jours de bon cœur.

Un armateur, devenu millionnaire, écrivait un jour au capitaine de l'un de ses navires, qui faisait un chargement à Calcutta.

Sa femme survient au moment où il terminait sa lettre.

— Mon ami, tu sais que je rafole des petits singes ; puisque tu écris à Calcutta, dis-donc au capitaine de m'en apporter 1 ou 2.

L'armateur, dont l'instruction avait été très peu soignée, et qui était toujours en guerre avec l'orthographe, s'empresse d'accéder à ce désir et ouvre un *post-scriptum*.

« Vous me ferez plaisir, par la même occasion, d'apporter 1... »

Il s'interrompt pour demander à sa femme : « Comment écris-tu *ou* ?

— Avec un *o*.

— Un *o*, c'est bien.

Et il continue : « d'apporter 1 o 2 singes pour ma fame. »

Seulement cet *o*, enserré entre les deux chiffres, prend l'aspect d'un zéro, et le capitaine est stupéfait en recevant cette lettre, de la fantaisie bizarre de son armateur qui lui demande 102 singes.

Sans faire d'objections, il se met en quête ; mais la difficulté de réunir un pareil nombre de quadrumanes se dresse devant lui. Il dévalise tous les marchands, il s'adresse aux particuliers, il envoie des chasseurs dans les forêts. L'instant du départ approchait.

— Jamais je n'arriverai à compléter le compte, murmura-t-il avec désespoir.

Ce fut un curieux spectacle, lorsqu'au retour du voyage le navire entra en rade de Bordeaux. Les spectateurs pressés sur le quai se frottaient les yeux, s'interrogeaient, se perdaient en suppositions.

— Regardez donc ! Qu'est-ce que cela peut être ? Vous souvenez-vous d'avoir vu rien de semblable ?

En effet, le long des mâts, dans les agrès, et jusqu'à l'extrémité des vergues, une nuée de petits êtres, dont il était impossible de reconnaître la nature, se livrait à une gymnastique effrénée.

Le navire continuait d'avancer ; il jeta l'ancre ; on reconnut que tous ces singuliers passagers étaient des singes !

Pâle de colère, l'armateur sauta dans une embarcation et se fit conduire à bord.

— Malheureux ! que signifie cela ? cria-t-il.

— Ah ! monsieur, ne m'en veuillez pas, répondit le malheureux capitaine ; je vous jure qu'il n'y a pas de ma faute ; mais malgré tous mes efforts, je n'ai pu en trouver que 97 !

Un jeune gommeux se vantait devant une dame de fumer 20 cigares par jour.

— Vous êtes fou, mon cher, vous allez vous ruiner la santé ; je ne vous donne pas deux ans avec ce régime.

— Bah ! mon grand-père, qui fume du matin au soir a soixantequinze ans et se porte à merveille.

— C'est possible, reprit la dame, qui avait la répartie toujours très facile, mais s'il n'avait pas fumé, il en aurait peut-être quatre-vingt.

Le fils d'un riche propriétaire de la campagne était sur le point de se marier avec une demoiselle

de Lausanne. — Mon ami, ronflez-vous, lui demandait sa fiancée. — Jamais. — Mais comment le savez-vous ? — Je suis resté éveillé toute une nuit pour m'en assurer.

Un de nos lecteurs, qui a, sans contredit, la parenté la plus bizarre qui se puisse rencontrer, nous fait, en quelques lignes, ce curieux tableau de ses relations de famille.

« Je me suis marié à une veuve qui avait de son premier mariage une grande fille, dont mon père tomba amoureux, et qu'il épousa.

« Ainsi mon père devint mon gendre, et ma belle-fille ma mère, puisqu'elle avait épousé mon père.

« Quelque temps après, ma femme eut un fils, qui fut le beau-frère de mon père, et en même temps mon oncle, puisqu'il était le frère de ma belle-mère.

« La femme de mon père, elle aussi, devint mère à son tour d'un gros garçon, qui devint mon frère et mon petit-fils, puisqu'il était le fils de ma fille.

« Ma femme était ma grand-mère, car elle était la mère de ma mère ; moi, j'étais le mari de ma femme et son petit-fils aussi ; et comme le mari de la grand-mère d'une personne est son grand-père, je devins mon propre grand-père. »

Voilà une succession un peu difficile à régler.

On annonce la prochaine arrivée à Paris d'un Patagon nommé Trabducabondés, qui a la spécialité de manger les animaux vivants. D'après les chroniques de Londres, chaque jour, en présence d'un nombreux public, il dévore un lapin et une poule dont il fait quelques bouchées, et qu'il avale sans se donner la peine de les mastiquer le moins du monde. Ce n'est pas la peine de parler des rats ; pour Trabducabondés, ce sont de simples entremets. Les plats de résistance demandent un peu plus de mastication : Ainsi il met cinq heures pour dévorer une chèvre ; une vache qu'il a mangée la semaine dernière lui a coûté 40 heures de travail dentaire.

C'est égal, en admettant que ce gaillard-là soit doué de dents d'acier et d'un estomac phénoménal, il nous paraît permis de répéter le vieux refrain de la chanson populaire : « Il faut le voir pour le croire » et nous attendons pour voir.

Des contrebandiers exerçant leur industrie aux frontières de la Suisse et de la France, furent un jour poursuivis par des gendarmes français qui, ne s'apercevant pas de la limite des deux Etats, se trouvèrent sans le savoir sur le territoire suisse. Un garde-frontières qu'ils rencontrèrent leur apprit la chose et ce dernier dut faire un rapport qui fut expédié à Berne. Ce rapport, mentionnant que des gendarmes français avaient violé le territoire suisse, tomba sous les yeux d'un fonctionnaire qui connaissait à fond le français fédéral. Ce brave confédéré ne trouvant pas le rapport du garde-frontières

assez explicite, juge à propos de le corriger et en rédige un nouveau dans lequel il écrit : « Des gendarmes français ont joué du violon sur la frontière suisse. »

Madame B... a contracté un malheureux défaut qui fait le désespoir de son entourage, et tout particulièrement de son mari. Il lui est de toute impossibilité d'assister à un repas quelconque sans s'approprier quelque pièce de dessert. L'autre jour elle venait de faire baptiser une adorable petite fille. Il y eut grand gala à la maison où tous les amis de la famille avaient été conviés.

Au dessert, et sans s'en apercevoir le moins du monde, Madame B... remplissait ses poches de coquemolles, de raisins secs et de pâtisseries.

Les amis feignaient de ne rien voir ; le pauvre mari ne voyait que trop et était sur les charbons. N'y tenant plus, il dit à demi-voix à sa femme :

— Mais, ma chère, fais donc attention !

— Que veux-tu dire ?...

Puis lui faisant un signe en regardant le dessert : « Songes-donc que tu es chez toi ! »

— ... Ah ! c'est juste !

La représentation d'un nouvel opéra *Jean de Nivelle*, donnée dernièrement en France, a fourni l'occasion de rechercher l'origine de cette expression bien connue : *Il fait comme le chien de Jean de Nivelle*, que l'on emploie en parlant d'une personne qui s'en va au moment même où l'on réclame sa présence.

En voici l'explication.

Jean II, duc de Montmorency, voyant que la guerre allait se rallumer entre Louis XI et le duc de Bourgogne, fit sommer à son de trompe ses deux fils, Jean de Nivelle et Louis de Fosseuse, de quitter la Flandre, où ils avaient des biens considérables, et de venir servir le roi. Ni l'un ni l'autre n'obéirent ; leur père, irrité, les déshérita en les traitant de chiens.

Suivant le dictionnaire de Trévoux, Jean de Montmorency, seigneur de Nivelle, ayant donné un soufflet à son père, fut cité au Parlement, proclamé et sommé à son de trompe de comparaître en justice ; mais plus on l'appelait, plus il se hâtaït de fuir du côté de la Flandre ; il fut traité de chien, à cause de l'horreur qu'inspiraient son crime et son impiété. Tel est l'explication généralement adoptée.

L'âge des œufs. — Voici un procédé très simple, dont chacun peut faire usage pour connaître l'âge des œufs et distinguer ceux qui sont frais de ceux qui ne le sont plus. Il est basé sur la diminution graduelle du poids que subissent les œufs en vieillissant. Cette diminution progressive tient à ce que les liquides de l'œuf s'évaporent peu à peu au travers des pores de la coquille, et à ce que l'air extérieur passant en sens contraire par les mêmes pores se substitue en quantité égale à la partie évaporée.

On dissout 120 grammes de sel de cuisine dans un litre d'eau, et l'on y plonge les œufs suspectés. Les œufs frais tombent au

fond de l'eau salée, les œufs de fraîcheur moyenne restent au milieu du liquide, et les œufs gâtés montent à la surface.

Dans une chronique intéressante, Mme Rose Morand, de Paris, donne à ses lectrices cette recette infaillible : Par quelque temps que cela soit, lorsque vous apercevez qu'un aliment quelconque, volaille, poisson, gibier, viande de boucherie, commence à se gâter, vous le plongez tout cru dans de l'eau bouillante avec une quantité assez considérable de charbons de bois tout allumés et incandescents ; vous laissez bouillir cinq minutes environ ; si l'odeur était trop accentuée, vous recommenceriez l'opération et vous augmenteriez la dose de charbon. Il est rare que tout espèce de goût ne disparaisse pas à la suite de cette opération.

Réponse au problème du précédent numéro : La personne interrogée a 28 ans, celle qui interroge 21. — La prime est échue à M. A. Mathey, à Couvet.

Recréation arithmétique, proposée par M. M. à Daillens : « Une montre marquant midi, l'aiguille des minutes se trouve sur celle des heures. On demande qu'elle est le point exact du quadran où se fera la prochaine rencontre des aiguilles ? »

Logogriphie.

Je suis sur mes six pieds et ta femme et ta mère ;
Ote-moi tête et queue et je serai ton père :
Par le milieu, veux-tu me couper sans pitié ?
De toi-même je suis la plus noble moitié.

Prime : 2^e série des *Causeries*.

La livraison de février de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : ET REVUE SUISSE contient les articles suivants : LE FESTIVAL RELIGIEUX : ORIGINES, DÉVELOPPEMENTS ET TRANSFORMATIONS DE L'ORATORIO, par M. Maurice Cristal. — TANTE JUDITH. Nouvelle, par M. T. Combe. (Deuxième partie.) — DANTE ALIGHIERI, à propos d'un livre récent, par M. Marc-Monnier. (Deuxième et dernière partie.) — UNE PRINCESSE AMÉRICAINE, par M. Arvède Barine. (Deuxième et dernière partie.) — LA MAISON DU GRAND-PÈRE, par M. Victor Daubrée. (Deuxième et dernière partie.) — LA CAMPAGNE NAPOLITAINE, par M. J. Gampietro. — VARIÉTÉS. — UN FRAGMENT INÉDIT D'EURIPIDE, par M. Em. Baudat. — CHRONIQUE PARISIENNE. — CHRONIQUE ANGLAISE. — CHRONIQUE RUSSE. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez G. Bridel, Lausanne.

La deuxième édition du *Voyage de Favay et Grognuz* est épuisée, sauf quelques exemplaires chez MM. les libraires auxquels on est prié de s'adresser.

THÉÂTRE. Dimanche 13 février : *Les mousquetaires au Couvent*, opéra comique en 3 actes. — *Le mari d'une demoiselle*, vaudeville en 3 actes. — Bureaux à 7 h. — Rideaux à 7 1/2 h.

L. MONNET,

PAPETERIE MONNET

3, rue Pépinet, 3, à Lausanne.

Assortiment complet de fournitures de bureaux. Copie de lettres, registres, presses à copier. — On se charge des travaux d'impression, en-têtes de lettres, factures, circulaires, cartes de bal, enveloppes avec raison de commerce. — *Cartes de visites*. — Agendas de poche et de bureaux, éphe-mérides, etc.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie